Salut!

Anciens Combattants Canada : fier d'être au service des vétérans du Canada

Été 2014

English on other side

À votre service

Anciens Combattants Canada s'engage à offrir un excellent service peu importe où vous vivez. Que vous préfériez le Web, le téléphone ou le service en personne, il est facile de communiquer avec nous.

Au moyen du Web

En vous rendant sur **veterans.gc.ca**, vous pourrez vous renseigner sur nos programmes et nos services, utiliser le *Navigateur de bénéfices*, télécharger *Mon cahier ACC* et bien plus encore. Si vous êtes un vétéran ou un militaire canadien, vous pourrez aussi vous inscrire à *Mon dossier ACC*, un moyen sécuritaire de communiquer avec Anciens Combattants Canada (ACC) par Internet. De plus, ce service vous permet de modifier vos coordonnées, de remplir et d'envoyer des formulaires en ligne, et de nous envoyer des messages en toute sécurité au moment qui vous convient. Il s'agit aussi d'un excellent moyen d'accélérer le traitement de votre demande, car quelqu'un y travaillera pratiquement à partir du moment où vous l'envoyez.

Au téléphone

Si nous avons une question ou avons besoin de renseignements additionnels concernant votre demande envoyée au moyen de *Mon dossier ACC*, par la poste ou remise en personne dans l'un de nos bureaux, nous vous téléphonerons. Et si vous avez des questions, veuillez nous téléphoner.

En personne

Vous pouvez toujours vous rendre dans un bureau d'ACC ou dans un des centres intégrés de soutien du personnel, qui sont gérés par ACC et le MDN, pour vous renseigner sur les programmes que nous offrons ou obtenir de l'aide pour remplir un formulaire de demande. Depuis notre partenariat conclu avec Service Canada, vous pouvez obtenir un service en personne dans un plus grand nombre de bureaux au pays. Ainsi, dans tous les bureaux de Service Canada du pays, vous pouvez dorénavant obtenir des renseignements et de l'aide concernant deux de nos programmes les plus populaires, soit les prestations d'invalidité et le Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

Il n'en tient qu'à vous. Qu'importe le moyen choisi, nous ferons tout pour vous fournir le meilleur service qui soit.

Salut!

Vol. 12, Nº 1

Salut! est publié par Anciens Combattants Canada. Le contenu de cette publication est protégé par un droit d'auteur. Les articles peuvent être repris entièrement ou en partie sous réserve d'une mention de référence acceptable à *Salut!* et, s'il y a lieu, à l'auteur et/ou au photographe.

Vos suggestions et vos commentaires sont les bienvenus. Veuillez nous les envoyer à :

Anciens Combattants Canada
CP 7700
Charlottetown PE C1A 8M9
À l'attention de : La rédaction, *Salut!*
ou
Courriel : salute@vac-acc.gc.ca

Anciens Combattants Canada veille à l'authenticité des renseignements fournis au moment de la publication. Il ne peut toutefois donner aucune garantie quant à ces renseignements, y compris, mais non de façon limitative, leur exactitude, leur intégralité, leur fiabilité ou leur pertinence dans tout contexte donné. Toute garantie donnée en ce sens est formellement désavouée. Les renseignements sur la santé et le bien-être ne constituent pas des conseils médicaux et ne doivent en aucun cas remplacer les consultations auprès de professionnels de la santé reconnus.

ISSN : 1499-495X
Nº d'entente avec la Société canadienne des postes : 40064817

Recyclez ce journal : remettez-le à un ami!

Salut! est offert en gros caractères et sur bande sonore. Si vous désirez recevoir la publication sur un support de substitution, veuillez en informer la rédaction.

Pour de plus amples renseignements concernant les articles de ce numéro, veuillez composer, sans frais, le **1-866-522-2022**.

Message du ministre

Le ministre Fantino annonce l'appui donné à l'examen de la Nouvelle Charte des anciens combattants par le gouvernement du Canada devant les membres de la Fraternité internationale des chaudronniers, organisme qui aide les militaires canadiens à faire la transition à la vie civile au moyen du programme Du régiment aux bâtiments.

Le gouvernement du Canada est résolu à appuyer les hommes et les femmes qui ont endossé l'uniforme au service de notre pays. Nous continuons à faire de gros investissements et d'importantes améliorations qui peuvent faire la différence dans la vie des vétérans canadiens.

La preuve la plus récente du sérieux de notre gouvernement se trouve dans le Plan d'action économique du Canada de 2014, lequel fait fond sur les 3,1 milliards de dollars déjà investis en aide directe et inclut un important changement à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* dans le but d'accroître les possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale pour les vétérans. Trouver un bon emploi est un élément critique de la transition à la vie civile pour les milliers de militaires libérés chaque année. Cette mesure sera très avantageuse pour le grand nombre d'entre eux qui sont qualifiés pour travailler au sein de la fonction publique.

Le budget a aussi prévu un investissement de 2 millions de dollars en vue d'améliorer les services offerts au moyen de *Mon dossier ACC*. Cet outil électronique procure aux vétérans un moyen sécuritaire de communiquer et de faire affaire avec le Ministère à l'heure et à l'endroit qui leur conviennent.

Je suis très heureux aussi de l'investissement de 108 millions de dollars sur trois ans que nous faisons en vue d'améliorer le Programme de funérailles et d'inhumation et ainsi assurer à la succession du vétéran qui meurt avec de modestes moyens une aide financière pour payer des funérailles et une inhumation empreintes de dignité. Nos vétérans et leurs familles ne méritent rien de moins.

Les Canadiens croient fermement qu'il est important de reconnaître le service et les sacrifices de nos vétérans. C'est pourquoi le Premier ministre a demandé que le 9 mai 2014 soit proclamé "Journée nationale de la commémoration" par proclamation royale, afin de souligner la fin de la mission militaire de notre pays en Afghanistan. Des milliers de membres des Forces armées canadiennes, de fonctionnaires dévoués et d'autres Canadiens ont servi le peuple afghan. La Journée nationale de commémoration nous a procuré une excellente occasion de les remercier.

Juin 2014 marque le 70e anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie. Les cérémonies organisées pour l'occasion au Canada et en Europe aident à mieux faire comprendre l'importance de cette page d'histoire qui mena à la défaite du fascisme. Si vous connaissez un vétéran, remerciez-le d'avoir servi le Canada au nom de la démocratie. Faites-lui savoir que son service et ses sacrifices revêtent une énorme importance à vos yeux. Croyez-moi, cela compte énormément pour moi.

N'oublions jamais.

L'honorable Julian Fantino, C.P., député

*À l'occasion du 70e anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie, des vétérans et des délégués de pays participants ont assisté à des activités spéciales en France. Renseignez-vous à **veterans.gc.ca**.*

Prendre soin de sa santé mentale

Qu'entend-on par blessure de stress opérationnel?

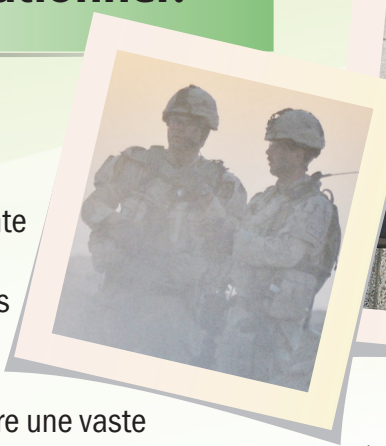

Par blessure liée au stress opérationnel, on entend toute difficulté psychologique persistante attribuable aux tâches opérationnelles exercées par un militaire ou un membre de la GRC. L'expression sert à décrire une vaste gamme d'états pathologiques, dont l'anxiété, la dépression, l'état de stress post-traumatique (ESPT), ainsi que tout autre problème de santé moins grave, mais entravant néanmoins les activités quotidiennes.

Notre façon de réagir aux défis de notre quotidien indique comment notre santé mentale se porte. Les vétérans, comme bien des gens, peuvent à l'occasion ressentir de la tristesse, de la colère, de la frustration et avoir une faible estime d'eux-mêmes. La plupart du temps, ils s'en remettent vite et sans conséquence majeure. Mais lorsque ces sentiments persistent, la famille et les pairs, jumelés à l'aide de professionnels, peuvent vraiment aider à renverser la vapeur.

Bien des gens attendent trop longtemps avant de se faire aider. Il est important de vous rappeler que le moindre petit malaise peut s'aggraver si vous ne vous en occupez pas. Si, en plus, vous êtes aux prises avec une blessure de stress opérationnel, la vie peut devenir très pénible. Vous pourriez aussi croire que vous seul pouvez régler vos problèmes, car ils vous appartiennent. Ou, vous ne savez tout simplement pas à qui demander de l'aide.

L'aide est là

Le plus tôt vous demandez de l'aide, le plus rapidement vous commencerez à vous rétablir. C'est pourquoi les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada investissent beaucoup dans l'amélioration et la promotion de l'accès aux soins pour les militaires et les vétérans.

Soutien par les pairs – Le programme Soutien social; blessures de stress opérationnel (SSBSO) est un réseau de coordonnateurs du soutien par les pairs et du soutien aux familles qui ont tous reçu une formation pour aider les militaires et les vétérans atteints d'une blessure de stress opérationnel. Ces coordonnateurs connaissent bien la réalité de vivre avec ce genre de blessure et ils savent personnellement comment vous aider à mieux en maîtriser les symptômes et à prendre soin de vous-même. Pour obtenir l'aide de vos pairs en toute confidentialité, composez le **1-800-883-6094**.

Aide professionnelle – Il s'agit d'un réseau de plus de 4 000 professionnels en santé mentale établis partout au pays qui travaillent pour le compte d'ACC afin de vous procurer l'aide dont vous et votre famille avez besoin, où que vous soyez. En plus de ce réseau, ACC et le ministère de la Défense nationale (MDN) administrent 17 cliniques de santé mentale au pays où les militaires et les vétérans peuvent obtenir de l'aide et les soins dont ils ont besoin.

Soutien aux familles – Les cliniques de santé mentale d'ACC et du MDN favorisent pour la plupart une approche axée sur les familles en offrant des évaluations conjugales et familiales; des conseils aux partenaires; et des thérapies familiales. La raison de cette approche est fort simple : après vous, votre famille joue le rôle le plus important dans votre rétablissement. Les coordonnateurs du soutien aux familles, les gestionnaires de cas d'ACC et les professionnels en santé mentale tiennent compte du rôle joué par votre famille tout au long de votre rétablissement, car elle est très souvent votre première source de soutien.

Si vous souffrez de stress opérationnel ou de tout autre problème de santé mentale et désirez parler à quelqu'un gratuitement, communiquez avec notre service d'aide à toute heure du jour ou de la nuit. Faites le **1-800-268-7708** ou le **1-800-567-5803** si vous utilisez un appareil pour malentendants.

Entreprendre une nouvelle carrière

La réadaptation professionnelle constitue l'élément clé des services de réadaptation offerts aux anciens membres des Forces armées canadiennes. Elle vise à les aider à transférer les compétences et les connaissances acquises au cours de leur carrière militaire à une carrière valorisante au civil. L'aide offerte va de l'aide financière pour suivre une formation (dont les frais de scolarité) à des conseils pour trouver un emploi convenable.

On y a récemment apporté des changements en augmentant le nombre de services liés à la formation, en enlevant la limite financière sur les services individuels et en établissant à 75 800 $ le montant maximal offert à vie à chaque participant. S'assurer que les vétérans réussissent leur transition à la vie civile est l'objectif le plus important de la réadaptation professionnelle.

Les vétérans élaborent leur plan de réadaptation professionnelle avec le gestionnaire de cas qu'ACC leur a assigné et avec l'aide directe de notre fournisseur de services, CanVet, une coentreprise formée de la Marche des dix sous du Canada, *WCG International HR Solutions* et IRC (*Innovative Rehabilitation Consultants*).

Marche à suivre pour faire une demande de prestations d'invalidité

Vous avez un problème de santé attribuable à votre service dans la GRC ou les Forces armées canadiennes (FAC), avez reçu un diagnostic médical le confirmant et avez les preuves qu'il est attribuable à votre service. Vous êtes prêt à faire une demande de prestations, mais vous avez des questions. Comment obtenir un formulaire de demande? Combien de temps faut-il attendre avant d'avoir une réponse? De quels renseignements avez-vous besoin?
Voici ce que vous avez à faire en six étapes.

1. Obtenir un formulaire de demande

- Au moyen de *Mon dossier ACC* pour faire une demande en ligne;
- Par téléphone, composez sans frais le **1-866-522-2022**;
- Dans un bureau d'ACC ou de Service Canada;
- Auprès d'un agent d'entraide de la Légion royale canadienne.

2. Faire une demande

En plus de remplir le formulaire, votre demande doit inclure :

- Vos renseignements médicaux – Si vous êtes en service actif, ceux-ci sont dans vos documents médicaux relatifs au service. Si vous êtes libéré, votre médecin doit aussi remplir un formulaire.
- Tout autre renseignement qui aidera à établir le lien entre votre invalidité et le service.

La liste de vérification de l'information à joindre à une demande est affichée sur notre site.

3. Réception de votre demande

Une fois qu'ACC aura reçu votre demande dûment signée accompagnée des documents à l'appui, il :

- demandera vos dossiers de service aux FAC (à moins qu'il ne les ait déjà demandés);
- examinera votre demande et les documents à l'appui; et
- vous laissera savoir s'il manque certains renseignements.

4. Examen de votre demande

Un arbitre examinera vos renseignements médicaux et votre dossier de service ainsi que tout autre document joint à votre demande pour y trouver les réponses aux questions suivantes :

- Avez-vous une invalidité?
- Votre invalidité est-elle attribuable à votre service?
- Quel est le degré de gravité de votre invalidité?
- Dans quelle mesure votre invalidité nuit-elle à la qualité de votre vie?

5. Prise de la décision

Vous recevrez une lettre vous indiquant la décision qui a été prise, la manière avec laquelle elle a été prise et les preuves sur lesquelles elle a été fondée. Si la décision est favorable, on procédera au traitement du paiement de votre prestation d'invalidité.

6. Examen ou appel de la décision

Vous avez le droit de demander l'examen de la décision ou d'en faire appel. Vous pouvez obtenir des consultations gratuites du Bureau de services juridiques des pensions, qui vous représentera et vous guidera tout au long de l'examen ou de l'appel. Le numéro du Bureau est le **1-877-228-2250**.

Journée nationale de commémoration

Le major Jay Feyko, qui a mené le relais Sans limite Afghanistan, remet le bâton au major-général Dean Milner.

Les Canadiens de tous âges ont exprimé leur fierté à l'endroit des vétérans et des soldats canadiens qui ont servi en Afghanistan.

Le 9 mai 2014, les Canadiens et les Canadiennes d'un bout à l'autre du pays ont observé un moment de silence dans le cadre de la Journée nationale de commémoration, en hommage à la force et aux sacrifices des hommes et des femmes qui ont servi au cours de la mission du Canada en Afghanistan.

Cette journée de commémoration à l'échelle du pays fut l'occasion idéale pour les Canadiens et les Canadiennes de commémorer les militaires tombés au combat, de célébrer la force des familles militaires et de rendre hommage aux 40 000 membres des Forces armées canadiennes qui ont participé à la mission de 12 ans du Canada en Afghanistan.

A Ottawa, des milliers de vétérans, de militaires, de familles et de jeunes ont déferlé sur la Colline du Parlement et observé avec une immense fierté les vétérans de la mission qui défilaient dans la Parade de la Journée nationale de commémoration. Ce fut une journée très riche en émotions pour tous ceux qui y ont assisté.

Un monument national commémoratif de la mission canadienne en Afghanistan sera édifié à Ottawa dans le but de rendre hommage au courage et aux sacrifices personnels des Canadiens pendant le conflit en Afghanistan. On inscrira également les années de la mission canadienne en Afghanistan (2001–2014) sur le Monument commémoratif de guerre du Canada, qui est le site principal de commémoration de tous ceux qui ont servi. La nouvelle inscription sera dévoilée lors d'une cérémonie plus tard en 2014. De plus, l'édifice La Promenade, sur la rue Sparks à Ottawa, sera dorénavant l'édifice de La Bravoure en hommage à la bravoure démontrée par les héros canadiens en Afghanistan.

Renseignez-vous en tout temps

Les applications mobiles pour téléphones intelligents et tablettes sont très populaires, car elles vous permettent d'obtenir rapidement et facilement des renseignements au moment où vous en avez besoin. Des renseignements portant sur deux applications mobiles gratuites d'ACC suivent.

Coach ESPT Canada

Conçue en partenariat avec le ministère de la Défense nationale et l'Association canadienne pour la santé mentale, l'application *Coach ESPT Canada* vous offre :

- des renseignements sur l'état de stress post-traumatique (ESPT);
- un outil d'auto-évaluation;
- des renseignements sur diverses thérapies;
- des liens aux endroits où trouver l'aide de professionnels.

Adaptée de l'application *PTSD Coach* créée par les départements américains des Vétérans et de la Défense, cette application offre aussi des outils de gestion des symptômes de l'ESPT.

Vous pouvez la télécharger gratuitement à partir de l'App Store et de Google Play. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez **veterans.gc.ca/fra/stay-connected**.

Connexion TSO

L'application *Connexion TSO* a été créée par la Clinique TSO Royal Ottawa avec l'appui d'Anciens Combattants Canada. Conçue pour aider les vétérans et leurs familles à composer avec un traumatisme de stress opérationnel (TSO), cette application offre de l'information sur :

- la gestion du stress;
- le réseau de cliniques TSO;
- l'état de stress post-traumatique;
- la dépression;
- la colère;
- l'abus d'alcool ou d'autres drogues.

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application *Connexion TSO* à partir de l'App Store, de Google Play et de BlackBerry World. Pour d'autres renseignements, consultez **veterans.gc.ca/fra/stay-connected**.

Des soins de longue durée de qualité, ça compte vraiment

Suis-je admissible à l'aide financière?

L'admissibilité à l'aide financière d'ACC pour des soins de longue durée se fonde sur :

- le besoin de soins de santé;
- la cause de l'invalidité;
- le revenu;
- le service militaire.

Comment faire une demande?

Le placement et l'admission dans la plupart des établissements de soins de longue durée sont gérés par les autorités provinciales ou locales. Veuillez donc communiquer avec l'agence de santé de votre région.

La santé des vétérans et de leurs familles est notre priorité absolue. Nous travaillons avec les établissements de soins de longue durée pour veiller à ce que les vétérans et leurs familles fassent partie de la planification et des décisions qui les regardent.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de rencontrer les vétérans individuellement. Nous avons confié cette tâche importante à la Légion royale canadienne qui désigne des bénévoles pour aller rendre visite aux vétérans. Il s'agit beaucoup plus que d'une simple visite de courtoisie pour ces vétérans. C'est pour eux une occasion de s'entretenir avec des gens qui s'y connaissent en matière de soins de longue durée. Si le bénévole détecte un problème, il le signale à ACC qui communiquera alors avec l'établissement pour tenter de trouver une solution.

Choix d'un établissement

Le choix d'un établissement est toujours une question de préférence personnelle. Par contre, il se peut que l'établissement où vous voulez être admis ait une longue liste d'attente. Si c'est le cas, nous envisagerons d'autres choix, comme vous trouver un établissement près de chez vous et de vos proches. Si votre santé vous le permet, nous pourrons même, grâce à notre Programme pour l'autonomie des anciens combattants, vous procurer certains services afin que vous puissiez vivre dans votre domicile jusqu'à ce qu'un lit se libère dans votre établissement préféré. Actuellement, près de 8 000 vétérans vivent dans quelque 1 600 maisons de soins infirmiers et autres établissements de soins de longue durée au Canada.

Chypre : 50 ans de maintien de la paix

La mission de maintien de la paix du Canada à Chypre a commencé en 1964. Plus de 25 000 soldats canadiens ont servi au cours de cette mission, dont 28 au prix de leur vie. En 1993, le Canada a retiré la majorité de ses soldats de la mission des Nations Unies à Chypre, qui aujourd'hui ne compte qu'un faible nombre de Canadiens. En mars dernier, le ministre Fantino a mené une délégation de 10 vétérans canadiens de la mission à Chypre en vue de souligner le 50e anniversaire de la contribution du Canada à cette nation méditerranéenne.

Le lien avec l'Afghanistan

En raison de notre présence à Chypre, les Forces armées canadiennes se sont servi de cette île comme lieu de décompression pour les soldats qui quittaient l'Afghanistan. Un court séjour à Chypre permettait à nos soldats d'entreprendre leur réintégration en vue de faire la transition des opérations sur le terrain en Afghanistan à la vie au Canada.

Les militaires canadiens sont reconnus partout dans le monde pour leur engagement au maintien de la paix – une mission qui exige beaucoup de compétences et de collaboration et d'énormes sacrifices de la part de nos hommes et de nos femmes en uniforme. Les activités du 50e anniversaire organisées à Chypre en hommage aux vétérans de l'ère moderne servent à renseigner et à informer le public sur cette mission, et surtout, à témoigner notre gratitude.

Des vétérans du maintien de la paix canadiens au garde-à-vous devant les sépultures de Canadiens, au cimetière Dhekelia, lors d'une cérémonie commémorative qui a eu lieu le 19 mars 2014.

Le ministre canadien des Anciens Combattants Julian Fantino (à gauche) debout en compagnie de vétérans canadiens du maintien de la paix à une exposition sur le maintien de la paix au centre culturel de la porte de Famagouste, à Nicosie, le 17 mars 2014.

Le gouvernement du Canada crée de **nouvelles possibilités d'emploi** dans la **fonction publique fédérale** pour les **militaires et les vétérans des Forces armées canadiennes**

Renseignez-vous à veterans.gc.ca/services-acc

veterans.gc.ca | 1-866-522-2022

La carte UneFC

En 2013, les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes ont présenté la carte UneFC, laquelle donne au million de membres de la communauté militaire canadienne accès à divers services et programmes. Ainsi, les détenteurs de la carte ont accès aux services et aux activités, à des rabais grâce au Programme de reconnaissance des Forces canadiennes, et au programme d'achat au CANEX.

Le ministère de la Défense nationale a créé cette carte pour le groupe qu'il appelle « **la communauté forte d'un million de membres** » en l'honneur du nombre impressionnant d'hommes et de femmes qui servent ou qui ont servi, ainsi que des familles qui les appuient. Beaucoup de Canadiens et de Canadiennes peuvent en faire la demande, dont les membres et les vétérans des Forces armées canadiennes, les familles de militaires, les employés du MDN et les membres de la GRC.

Pour d'autres renseignements au sujet de cette carte, consultez **cf1fc.ca** ou composez le **1-855-245-0330**.

Les agents de la paix : des policiers canadiens à l'étranger

Cette année, les forces policières canadiennes commémorent un quart de siècle de déploiement dans le cadre de missions internationales de maintien de la paix. Au cours des 25 dernières années, nos policiers ont énormément contribué au maintien de la paix en servant dans certains des endroits les plus dangereux de la planète.

Depuis le 17 octobre 1989, plus de 3 000 agents de police du Canada ont servi lors d'opérations effectuées dans une trentaine de pays. Leurs contributions leur ont valu une réputation bien méritée en matière de leadership et de professionnalisme.

En 2014, la GRC, de concert avec ses partenaires au sein de la police et des gouvernements lors d'opérations internationales de paix, soulignera cet anniversaire dans le cadre d'activités organisées en hommage au service et aux sacrifices des policiers canadiens et de leurs familles.

Les principales activités auront lieu les 9 et 10 août, soit aux alentours de la Journée nationale des gardiens de la paix. Une cérémonie nationale sera organisée à Ottawa à l'occasion de cet anniversaire.

Pour d'autres renseignements à ce sujet, consultez **rcmp-grc.ca** et cherchez « 25e anniversaire ».

La mission : 10 000 emplois pour les vétérans

Chaque année, plusieurs milliers de militaires quittent les Forces armées canadiennes (FAC). Ce sont des gens hautement qualifiés qui, tout au long de leur carrière, ont eu accès à de la formation continue et ont vécu des expériences uniques. En général, ils possèdent une excellente capacité d'apprentissage et des compétences avancées en matière de leadership et de travail d'équipe, sans parler d'une personnalité qui non seulement plaît aux employeurs, mais est aussi d'une grande valeur à leurs yeux.

En partenariat avec les FAC, la Compagnie Canada a construit le portail du Programme d'aide à la transition de carrière pour les militaires (PAT) dans le but de créer des ponts entre la formation, les habiletés et les compétences professionnelles des vétérans des FAC et les besoins des employeurs. De là est né un programme national de transition qui aide à combler les lacunes entre les secteurs militaire et privé.

En s'inscrivant au portail de la Compagnie Canada, les membres actifs et anciens des FAC ont accès à un nombre croissant d'employeurs au Canada, ainsi qu'aux services offerts par la Compagnie Canada : rédaction de curriculum vitae, accompagnement professionnel et techniques d'entrevue, pour ne nommer que ceux-là.

Voulant montrer qu'elle est sérieuse, la Compagnie Canada a mis les entreprises canadiennes au défi d'embaucher 10 000 vétérans au cours des 10 prochaines années.

Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez **compagniecanada.ca** et cliquez sur « PAT ».

Les paralympiques : tout a débuté avec des vétérans

Tout comme les Olympiques de février dernier, les Paralympiques nous ont, une fois de plus, permis de constater le talent et la détermination hors du commun de nos athlètes. Ces jeux continuent de nous montrer les sommets atteints par les personnes handicapées au fil des ans. En raison des progrès réalisés sur les plans de la médecine, de la réadaptation et de la technologie, ces hommes et ces femmes extraordinaires ont su élargir nos horizons et redéfinir ce qui est possible.

L'origine des Paralympiques remonte à des activités de réadaptation conçues à l'intention de vétérans de la Seconde Guerre mondiale. En 1944, le Dr Ludwig Guttman, un neurologue juif qui avait fui l'Allemagne occupée par les nazis juste avant la Seconde Guerre mondiale, a mis sur pied un programme de réadaptation qui a recours au sport. Ce programme donna lieu à l'inauguration des jeux de Stoke Mandeville en 1948, ainsi nommés en l'honneur de l'hôpital où il travaillait. Deux équipes formées de combattants, quatorze hommes et deux femmes ayant subi des lésions de la moelle épinière, se sont affrontées lors d'épreuves de polo en fauteuil roulant, de basketball et de tir à l'arc. Les épreuves se poursuivirent au cours des années suivantes et acquirent un statut international en 1952, lorsque des vétérans néerlandais y participèrent pour la première fois.

En 1966, le Dr Guttman a été fait chevalier par la reine Elizabeth II pour son œuvre auprès des personnes handicapées. Ses idées avant-gardistes continuent à inspirer l'excellence non seulement aux Paralympiques, mais également sur le plan des améliorations technologiques, des progrès en physiothérapie et des approches holistiques en santé physique et mentale.

Les premières « Olympiques parallèles », au cours desquelles 23 pays se sont affrontés dans 8 sports, eurent lieu en Italie après les Jeux d'été de 1960. Les premiers Jeux paralympiques d'hiver se déroulèrent en Suède en 1976, année où des athlètes de 16 pays se mesurèrent dans des épreuves de ski alpin et de ski de fond. Aux Jeux d'hiver de 2014, des athlètes en provenance de 44 nations se sont affrontés au hockey, au curling et au ski (biathlon, ski de fond et ski alpin). Depuis sa participation aux Jeux d'été de 1968, le Canada a remporté plus de mille médailles aux Paralympiques.

Les Canadiens et les Canadiennes sont très fiers de tous leurs athlètes, mais au ministère de la Défense nationale et à Anciens Combattants Canada, on a un faible pour le caporal Dominic Larocque, qui pour une deuxième fois, a fait partie de l'équipe canadienne de hockey sur luge aux Paralympiques. Blessé en Afghanistan en 2007, le Cpl Larocque continue à représenter son pays avec beaucoup de fierté que ce soit à titre de militaire ou de membre d'Équipe Canada. Consultez **soldieron.ca** pour en apprendre davantage sur lui ou sur d'autres soldats dans la rubrique « Je vis sans limites! ».

Chaque jour dans les cliniques canadiennes pour traumatismes liés au stress opérationnel, des vétérans blessés reçoivent des soins, des services de réadaptation et de l'aide pour soigner leur invalidité. Anciens Combattants Canada travaille en étroite collaboration avec de nombreux organismes au Canada, entre autres les Amputés de guerre et le Conseil national des associations de vétérans, dans le but d'améliorer les services et les soins de santé offerts aux vétérans blessés.

Les paralympiens sont la preuve qu'avec de la bonne volonté et un bon réseau de soutien, il n'y a aucune limite à ce que nous pouvons accomplir.

Réadaptation médicale. Des spécialistes de la santé travailleront avec vous pour que vous puissiez continuer à faire les choses que vous aimez. Contactez-nous pour en savoir plus à **veterans.gc.ca/services-acc** ou faites le **1-866-522-2022**.

Comment nous joindre

Anciens Combattants Canada
Site Web : **veterans.gc.ca**
Courriel : **information@vac-acc.gc.ca**

Besoin de renseignements sur les services et bénéfices?
Si vous résidez au Canada, composez l'un ou l'autre des numéros suivants :
Tél. : 1-866-522-2022 (français)
Tél. : 1-866-522-2122 (anglais)
aux États-Unis :
Tél. : 1-888-996-2242
au Royaume-Uni, en Allemagne, en France ou en Belgique :
Tél. : 00-800-966-22421
dans tout autre pays :
Tél. : 613-996-2242

N'oubliez pas de nous indiquer votre numéro de client, si vous en avez un.

Besoin de renseignements sur les décisions relatives aux prestations d'invalidité et aux demandes de révision ou d'appel?
Communiquez avec le Bureau de services juridiques des pensions, **1-877-228-2250**

Besoin de renseignements concernant la commémoration?
Tél. : 1-866-522-2022 (français)
Tél. : 1-866-522-2122 (anglais)
Tél. : 1-800-465-7735 (malentendants)

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)
CP 9900
Charlottetown PE C1A 8V7
Tél. : 1-877-368-0859
À l'extérieur du Canada :
Tél. : 902-566-8835
Site Web : www.vrab-tacra.gc.ca

Renseignements sur les funérailles et l'inhumation
Fonds du Souvenir
Tél. : 1-800-465-7113
Site Web : www.fondsdusouvenir.ca

Ligne d'aide d'ACC
Conseils professionnels et confidentiels
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Tél. : 1-800-268-7708

Bureau de l'ombudsman des vétérans
Adresse postale :
Ombudsman des vétérans
CP 18, station B
Ottawa ON K1P 6C3
Tél. : 1-877-330-4343
À l'extérieur du Canada : **902-626-2919**
Télécopieur : **902-566-7582**
Site Web : **www.ombudsman-veterans.gc.ca**

Balayez ce code
pour vous renseigner sur nos programmes et services.